

SOMMES-NOUS CONDAMNES A SUBIR ?

Ce samedi 16 février 2008, nous fêterons le 3^{ème} anniversaire de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Depuis, la lutte contre le réchauffement climatique, grâce à la ratification de plus de 160 pays, a enfin trouvé des objectifs juridiquement contraignants : les pays industrialisés doivent réduire, entre 2008 et 2012, de 5,2% leurs émissions de gaz à effets de serre par rapport au niveau de 1990.

Malheureusement, ces engagements peinent à se concrétiser au niveau local où l'ancien modèle de développement, basé sur le tout-routier, les énergies fossiles et le productivisme, reste la référence des décideurs locaux.

En matière de déplacements, chacun continue à réclamer sa rocade, son contournement, son échangeur, ses ronds points, au détriment des transports en commun.

En matière de pollution atmosphérique, l'observatoire d'Air Normand vient de souligner que les limites autorisées ont encore été dépassées sur plusieurs sites de la région. Faut-il rappeler que les principaux émetteurs de ces pollutions sont l'industrie pétrochimique et le trafic automobile ?

Combien de temps allons-nous encore accepter les dizaines de morts par anticipation par an, l'augmentation des maladies respiratoires et du nombre d'allergies ?

D'autant que la pollution n'affecte pas seulement la qualité de l'air mais également celle de l'eau. En effet, les produits chimiques tels que les PCB sont aussi responsables de l'empoisonnement de la Seine et leur absorption peut entraîner des troubles neurologiques, du diabète et affecter la fertilité.

Mais que l'on se rassure, ces questions graves ne risquent pas d'ébranler la confiance du Port de Rouen qui se contente de sourire aux mises en garde de WWF France lorsque ce dernier l'alerte sur les risques de dissimulation des PCB, liés au creusement du chenal.

Son attitude est à l'image d'un certain nombre d'acteurs économiques et décideurs locaux qui ne semblent pas avoir pris la mesure des enjeux environnementaux. Ils ont une vision archaïque privilégiant des intérêts privés à l'intérêt général, une vision dangereuse pour la santé des habitants.

Sommes-nous condamnés à subir toutes ces pollutions ? Non, il n'y a pas de fatalité.

Il n'est plus possible de se contenter de temps à autre d'un vernis de développement durable pour rassurer les citoyens. Il est temps d'opter pour un autre modèle de développement qui accorde la priorité aux modes de déplacement et aux activités économiques non polluants si l'on souhaite laisser en héritage à nos enfants un monde vivable.

Véronique Bérégovoy
*Présidente du groupe des élus Verts
au Conseil régional*